

Identité alsacienne et
enseignement de l'histoire et de la culture
telles qu'elles ont été et sont construites en
Alsace :

l'appel de Haguenau

Actes du colloque

*tenu les 25 novembre 2006 et du 21 mars 2007 à l'école
ABCM Zweisprachigkeit de Haguenau*

- page 2 : l'appel de Haguenau
- page 3 : lettre à Monsieur le Recteur (une lettre similaire a été adressée au Ministre de l'Education nationale et aux Présidents du Conseil Régional d'Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin et du Haut-Rhin)
- page 4 : exposé des motifs (Société des amis de la culture bilingue en Alsace)
- page 5 : enseigner l'histoire de l'Alsace aujourd'hui, conditions, sens et vertus (Jean-Paul Sorg)
- page 8 : on ne naît pas Alsacien, mais on le devient (Pierre Klein)
- page 10 : on ne naît pas Alsacien, mais on ne le devient pas (Marc Chauder-Buffel)
- page 11 : à quoi sert l'histoire (Pierre Klein)
- page 13 : proposition de cadre d'application
- page 14 : proposition de contenus d'enseignement
- page 15 : les signataires de l'Appel

Société des amis de la culture bilingue en Alsace
Gesellschaft der Freunde der zweisprachigen Kultur im Elsass
3 rue des Missions Africaines
67500 Haguenau
03 88 30 16 37 klein-pierre@club-internet.fr

**Appel de Haguenau
aux Institutions politiques et aux Autorités scolaires d'Alsace**

*« Ce qui est propre doit tout aussi bien être appris que ce qui est étranger »
Hölderlin*

Depuis le milieu des années 80, alors que des générations alsaciennes avaient été formées dans l'ignorance totale de ce qui construit l'Alsace, l'école de la République fait fonctionner une option culturelle « langues régionales d'Alsace » (LRA), initialement appelée « langue et culture régionales » (LCR), assortie d'une épreuve facultative au baccalauréat. Contrairement à d'autres régions, il ne s'agit pas d'un enseignement de la langue régionale (breton, corse, occitan, basque...), mais d'un enseignement en français de la culture régionale ; la langue régionale, principalement l'allemand standard, étant présente à l'école, par ailleurs.

L'utilité de cette option culturelle ne devrait échapper à personne. Elle touche hélas un nombre limité d'élèves. Sa généralisation à tous les élèves fréquentant l'école d'Alsace et son élargissement à toute la diversité alsacienne permettraient de contribuer à la (re)construction d'une identité alsacienne ouverte et plurielle. Ce qui manque le plus à l'Alsace, c'est l'identité alsacienne, à commencer par le partage d'une mémoire et d'une culture, un système symbolique produit et internalisé par la société alsacienne.

La culture, la mémoire et l'identité, bien que recouvrant des notions diverses, ont partie liée. Elles sont toutes des constructions. La question qui se pose est de savoir qui détermine ces constructions, l'individu ou la société ? Contrairement à une idée très répandue, la transmission de la langue, de la mémoire et de la culture est bien plus l'œuvre de la société que de l'individu, tout simplement parce c'est l'identité qui fait la langue, la mémoire et la culture, et non l'inverse.

En effet, c'est au travers de la socialisation décidée par la société, et le pouvoir qu'elle se donne, que sont transmises, en fonction d'une construction identitaire, les langues, les mémoires et les cultures. Et si les langues, les mémoires et les cultures se perdent, c'est toujours par défaut d'identité. C'est dire que, au travers de cette volonté et de cette stratégie, la part de ceux qui détiennent le pouvoir est des plus importantes, leur responsabilité aussi, alors que celles des individus l'est beaucoup moins. La transmission tout comme la non-transmission relèvent d'une volonté politique.

Il s'agit de sortir d'une identité négative, source d'extrémisme et de fatalisme, résultant de la domination et de la stigmatisation en articulant le particulier et l'universel, l'histoire de chacun et le capital de tous, et en considérant que la reconnaissance et la gestion des appartenances multiples génèrent de l'enrichissement culturel, de l'interculturalité et du vivre ensemble. La construction de la mémoire doit être faite en fonction des enjeux du présent. La diversité des mémoires doit aller de pair avec le devoir de mémoire. Mais, l'école ne fait pas tout. Les médias ont un rôle des plus importants à jouer pour faire connaître et partager l'histoire et la culture en Alsace.

à retourner SVP

Je souscris à l'appel de Haguenau de la Société des amis de la culture bilingue en Alsace (3 rue des Missions Africaines à 67500 Haguenau ou klein-pierre@club-internet.fr) et demande que tout élève fréquentant l'école d'Alsace bénéficie d'un enseignement de l'histoire et de la culture en Alsace

Nom : Prénom : Fonction (évent.) :

Téléphone : ; et/ou e-mail :

Adresse :

Date :

Signature :

Lettre à Monsieur le Recteur

Monsieur le Recteur
de l'Académie de Strasbourg

Objet : Appel de Haguenau et enseignement de
l'histoire et de la culture en Alsace (HCA)

Haguenau, le 3/11/2006

Monsieur le Recteur,

Depuis le milieu des années 80, alors que des générations alsaciennes avaient été formées dans l'ignorance totale de ce qui construit l'Alsace, l'école en Alsace fait fonctionner une option culturelle « langues régionales d'Alsace » (LRA), initialement appelée « langue et culture régionales » (LCR), assortie d'une épreuve facultative au baccalauréat. Contrairement à d'autres régions, il ne s'agit pas d'un enseignement de la langue régionale (breton, corse, occitan, basque...), mais d'un enseignement en français de la culture régionale ; la langue régionale, principalement l'allemand standard, étant présente à l'école, par ailleurs. Son utilité ne devrait échapper à personne, tant les besoins identitaires sont grands dans une région à l'évidence complexe. Il touche hélas un nombre limité d'élèves. C'est pourquoi, nous demandons que sa généralisation à toute la population scolaire en Alsace soit assurée et que dans ses contenus, il soit élargi à toute la diversité alsacienne (1).

Il ne fait pas de doute que l'enseignement de l'histoire et de la culture telles qu'elles ont été et sont construites en Alsace (HCA) ne peut être que profitable à ceux qui le reçoivent, en premier lieu, parce qu'il apporterait sa contribution à un renforcement de l'identité culturelle propre, à une approche de la différence culturelle et, ce faisant, à créer les conditions du dialogue interculturel. En effet, la perception des différentes identités nécessite une conscience positive de soi-même. La reconnaissance obtenue, qui génère de l'estime et du respect de soi, est un préalable à la reconnaissance accordée ou à l'estime et au respect de l'autre. Qui ne connaît pas ce qui lui est propre ne peut pas reconnaître l'altérité et encore moins l'apprécier. Il importe, que chacun puisse s'insérer au mieux dans les paysages culturels environnants, de créer du lien social et de garantir le vivre ensemble.

Parce que l'école est un lieu essentiel de la construction identitaire, nous avons proposé à un certain nombre de personnalités de nous rejoindre, dans le cadre d'une initiative citoyenne, afin de lancer un Appel (2) aux Institutions politiques et aux Autorités scolaires d'Alsace leur demandant de s'engager dans la mise en œuvre, chacune pour ce qui la concerne, d'un enseignement inscrit dans les objectifs décrits ci-dessus. Nous souhaitons également qu'une commission constituée par les différents partenaires soit mise en place pour en étudier les modalités d'application. Nous réunirons prochainement un colloque sur le sujet (3) et ne manquerons pas de livrer les fruits de notre travail.

Nous avons l'honneur, Monsieur le Recteur, de vous adresser cet appel, de vous demander de lui donner une suite favorable et de nous associer à votre réflexion.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de notre considération distinguée.

Pierre Klein

Exposé des motifs

Société des amis de la culture bilingue en Alsace

Enseigner la diversité alsacienne

Il est plus important que jamais de permettre à la population alsacienne d'acquérir des références culturelles, qui constituent autant de ressources identitaires, et au travers d'une approche cognitive, contextuelle et évolutive de la culture, et non pas essentialiste ou substantialiste, d'aider à l'élaboration de repères et de liens sociaux et de construire le vivre ensemble. Non pas pour une identité où le Nous l'emporte sur le Je, mais pour une identité pour soi où le Je se construit par rapport et avec le Nous, un Nous adopté, un Nous alsacien, français et européen. Non pas pour un dessin et encore moins une destinée, mais pour un dessein et une destination. Mais, parce qu'il n'y a pas d'identité sans identification, il s'agit de permettre à chacun de s'identifier à ce Nous et à tous d'en tirer le meilleur parti. Le temps est venu, non seulement, de la généralisation de l'option « langues régionales d'Alsace » à toute la population scolaire, mais aussi de son élargissement à toute la diversité alsacienne, tant les besoins de repères sont grands dans nos sociétés et tant il est important d'avoir un minimum de connaissances pour comprendre une région complexe. Un tel enseignement ne serait que profitable à ceux qui le reçoivent et, par leur intermédiaire, à la population dans son ensemble. Pour ce faire, il faut offrir un champ pédagogique à la géographie, à l'économie, à l'histoire et à toutes les cultures, à la culture et à toutes les cultures, à l'identité et à toutes les identités d'Alsace et donc aux environnements, branchements et entremêlements multiples d'une région, c'est-à-dire, au sens large du terme, à la culture en Alsace, à toutes les cultures en Alsace.

Culture enseignée et enseignante

Parce que la culture d'une identité est fondée sur son histoire et en même temps en construction permanente, il convient d'enseigner le passé, mais aussi et surtout le présent, son pourquoi, et comment il est devenu ce qu'il est. Au-delà de susciter un simple intérêt pour un patrimoine, il s'agit d'assurer la compréhension de certains concepts, de leurs articulations ou de leurs oppositions tels que : histoire et historiographie, Etat, Région et Europe, individu et collectivité, société et lien social, identités et crise d'identité, monolinguisme, bilinguisme et plurilinguisme, appartenance et exclusion, communautarisme et pluralisme, enracinement et ouverture, universel et particulier, culture plurielle et ethnocentrisme, différence et altérité, diversité des mémoires et devoir de mémoire, ... Comme, il importe de permettre à chacun de comprendre les mécanismes de la construction identitaire et culturelle et, ce faisant, que toute identité, toute culture, se réalise dans l'interactivité, qu'il n'y a pas de différence essentielle entre les hommes et les cultures, que toutes les cultures, toutes les identités sont inscrites dans un continuum. C'est la condition pour qu'il puisse rompre avec l'illusion du « je-me-fais-moi-

même », voir dans l'autre un alter ego nécessaire, gérer la dialectique du respect voulu et de la reconnaissance accordée, de l'identification et de la différenciation, de l'un et du divers, du personnel et du collectif.

Identification alsacienne

Comment pourrait-on continuer à priver le plus grand nombre des bénéfiques d'un champ pédagogique ouvert à toutes les cultures présentes en Alsace et comment un consensus autour de sa généralisation scolaire serait-il introuvable ? En tout cas, le contexte politique et social (perte de repères et néo-fondamentalisme, errance politique et crispation nationaliste, individuation et désengagement social, egocentrisme et mise à distance de l'autre, ...) nous y invite.

L'identité collective naît de l'identification et perdure dans le sentiment d'appartenance. Partant de là, si le Nous alsacien doit avoir un sens, alors il s'agit de permettre à chacun de s'y identifier et pour que cette identification puisse se faire, il s'agit de faire connaître les éléments identificatoires. Il n'est pas possible de s'identifier à ce que l'on ignore et d'aimer ce que l'on ne connaît pas.

L'identité collective naît d'une dynamique collective et de la rencontre d'identités personnelles. Cela admis, il s'agit de créer en Alsace les conditions pour que cette dynamique et cette rencontre puissent opérer, sauf à vouloir persévérer dans la négation, voire la néantisation d'identité et leurs corollaires la déculturation et la désintégration. L'identité alsacienne existe seulement à partir du moment où des individus s'y identifient et développent pour elle une volonté et une stratégie, notamment pour un partage de vécu(s), de langue(s), d'histoire(s), de culture(s), de solidarités et ... d'identité(s). L'identité alsacienne n'est pas une identité autonome – on n'est jamais autonome que dans la dépendance – , elle est une identité française riche de ses diversités.

Besoins identitaires

La perception des différentes identités nécessite une conscience positive de soi-même. Qui ne connaît pas ce qui lui est propre ne peut pas reconnaître l'altérité et encore moins l'apprécier. La reconnaissance obtenue, qui génère de l'estime et du respect de soi, est un préalable à la reconnaissance accordée ou à l'estime et au respect de l'autre. Cette réciprocité exige que le droit à la différence et la reconnaissance de l'altérité soient portés au rang des principes universels. Ce que l'on veut pour soi ne se justifie, ou n'est moralement acceptable, que si on le veut aussi pour les autres.

Toute société doit disposer des outils lui permettant, notamment dans le cadre de la socialisation, de mettre en commun, mais aussi de mettre en valeur ce qui est commun, c'est-à-dire les éléments structurants de son identité, de consolider les appartenances et les liens sociaux, et de construire le vivre ensemble un et divers.

Pour toutes ces raisons, nous sommes confrontés aux besoins de construire une mémoire et une conscience collectives, d'établir une communication

et des liens, de partager un minimum de connaissances et de promouvoir une identité alsacienne ouverte et plurielle. Le Je et le Nous alsaciens, français et européens doivent pouvoir s'inscrire dans le paradigme de la diversité et se traduire par bilinguisme-plurilinguisme, éducation ouverte, culture plurielle, citoyenneté multiple, espaces partagés.

Toute population et tout un chacun éprouvent ces besoins, non pas par simple souci de préservation d'une tradition à jamais figée, mais bien davantage pour leur permettre de se définir, de se repérer, de

comprendre le monde, d'être eux-mêmes et de se projeter dans l'autre et dans l'avenir.

Favoriser l'intégration à la société alsacienne par la construction d'une identité alsacienne ouverte et plurielle, fondée sur l'acculturation réciproque, devient un impératif majeur. Elle nécessite une socialisation qui soit en totale rupture avec l'inculcation de l'appartenance unique et uniforme ou encore de la seule différence. Le principe de l'union dans la diversité n'enlève rien à personne, par contre, il apporte un plus à tous. Pierre Klein

Enseigner l'histoire de l'Alsace, aujourd'hui : conditions, sens et vertus

Jean-Paul Sorg

Admettons qu'il existe des identités régionales fortes. Elles sont fondées par l'histoire. Affirmer et justifier une telle identité régionale suppose que l'on connaisse, que l'on sache dire les événements et processus historiques dont elle est jusqu'en sa modernité une résultante, une condensation mentale, *eine Verdichtung*. *Dichtung* même. Qu'une identité soit *Dichtung*, soit *ein Fabulieren*, une « invention », ne doit pas nous embarrasser. À condition que le poème soit beau, juste, vrai. *Dichtung und Wahrheit*.

Une identité narrative

C'est de l'Alsace que nous parlons. Si son identité – son être – ne se réduit pas à sa singularité linguistique, si elle ne colle pas au seul dialecte, de quelle espèce est-elle ? Écartons ici la question linguistique, qu'il faudrait développer à part. L'identité alsacienne n'a évidemment rien d'ethnique et elle ne relève pas tout à fait (pas encore !) de l'ethnographie. Elle ne se trouve pas au *Musée Alsacien* comme musée des « arts et traditions populaires », dont on veut fêter cette année le centenaire. Pour autant, personne ne se replie. La notion de repli identitaire a été un coup de fusil tiré dans le dos des militants de la culture régionale. Nous entendons aujourd'hui l'identité alsacienne comme une « identité narrative ».

Le concept est de Paul Ricœur qui écrivait que « l'histoire est constitutive, non seulement de soi et de la compréhension de soi, mais du contenu même des choses dites ». Ce que Goethe appelait à sa façon, nous y revenons, *Dichtung* ! Narrative, l'identité n'est pas une donnée naturelle, elle n'est pas une simple adhérence ou un enracinement, elle est déployée – et ramassée – dans un récit historique que l'on mémorise ou intériorise, objet d'une *Erinnerung* (justement). S'identifier comme « Alsacien », se comprendre comme tel et le dire, c'est connaître l'histoire de l'Alsace dans ses grands traits au moins, dans sa singularité, ses drames fondateurs, son sens.

Il est significatif que nous ayons depuis un siècle un « Musée Alsacien », qui est d'ethnographie, que nous ayons des musées historiques locaux, mais toujours pas de « Musée de

l'Alsace », racontant des commencements à nos jours l'histoire de l'Alsace. Rien de tel à Strasbourg. Mais à Rennes, on peut visiter un grand Musée de la Bretagne. Les Bretons sont apparemment plus avancés que nous, plus conscients d'eux-mêmes. Majeurs. Les Alsaciens, eux, continuent à se comporter comme des mineurs et à raisonner sur eux-mêmes en termes de minorité.

Nos humanités

Qui disait encore qu'« il n'y a au fond qu'une seule science humaine, la science de l'histoire » ? Pas d'intelligence profonde, philosophique, des sciences sans des connaissances sur l'histoire des sciences. Pas d'intelligence de la littérature sans connaissance de son histoire, de ses évolutions. Pas d'intelligence de la religion, pas de foi adulte, sans une connaissance de l'histoire des religions. L'enseignement secondaire chez nous et même l'enseignement universitaire, tout à leur souci de l'efficacité technique, négligent un enseignement de l'histoire dans les différents domaines. Ils dévient ainsi de leur mission humaniste, car l'humanisme, historiquement, a été ceci : en pleine civilisation chrétienne, l'étude de l'histoire de l'antiquité grecque et romaine, l'ouverture à cette autre culture, païenne, donc impie et dépassée, a priori sans valeur, du strict point de vue chrétien. Et pourtant, le génie de l'Europe aura consisté à élever, à relever cette antique culture et à y puiser du sens, de la beauté, des valeurs, à la transformer en « humanités », en leçon d'humanité, si vous voulez. De même, aujourd'hui, pour l'histoire régionale, la culture régionale, sa langue (les dialectes), ses œuvres, l'ensemble constituant des « humanités régionales » qui à côté des autres, des « classiques », ont leur place à l'école.

Le souci d'instituer un enseignement de l'histoire de l'Alsace en... Alsace répond au besoin ou à la volonté de fonder et soutenir une conscience de soi, d'instruire une conscience régionale, de former une citoyenneté régionale.

La citoyenneté affermit l'identité, la fait vivre, la politise, ce qui est heureux. L'identité motive la citoyenneté. Rassurons les nationaux : une citoyenneté régionale n'empêche pas la citoyenneté nationale, elle la favorise au contraire, les deux se complètent et s'harmonisent idéalement, les deux sont pareillement républicaines. Les deux, aujourd'hui, sont appelées à se conserver et se

dépasser (*aufheben*) en même temps dans une citoyenneté européenne et une citoyenneté du monde.

Le salut par l'école ?

Nous avons vécu ces cinquante dernières années une phase de la modernité où la part de la mémoire orale, qui se transmet de bouche à oreille, des anciennes générations aux nouvelles, est devenue minime. La culture proprement populaire qui se diffusait au sein des familles et dans le milieu social même (les villages ou quartiers urbains, les paroisses, les associations, dont les partis politiques) s'est effacée au profit d'une culture fabriquée de masse. On ne saisit pas bien la nouveauté, l'inédit de notre époque, si on n'oppose pas les deux notions. Première, séculaire, la culture populaire (au sens où l'entendent les anthropologues) se vit dans l'immédiateté – *Unmittelbarkeit* –, elle est gouvernée par les mœurs et les croyances ; la culture de masse, au contraire, n'existe que médiatisée, fabriquée par les mass medias justement et diffusée par eux, les gens se trouvant donc dans un rapport passif de consommateurs (auditeurs, spectateurs), que les pratiques de l'interactivité ne corrigent qu'artificiellement, avec pour fonction et résultat de renforcer encore le système.

Bien qu'habitée par un tout autre esprit, l'école elle-même est un « grand » média chargé non seulement de transmettre la quasi-totalité des savoirs et des techniques, mais d'éduquer. Les parents d'abord et les enfants et adolescents lui demandent tout, lui confient l'avenir. Sans l'école, pas de... salut. Sans l'école, c'est-à-dire sans réussite scolaire, grâce ou mérite. Son monopole (son empire) engendre des injustices, des disgrâces, produit un pourcentage apparemment incompressible d'exclus (de damnés !), mais n'est pas contesté. Au point qu'on aboutit à cette chose étrange : l'enseignement du dialecte à l'école. Ou plutôt l'intention de cet enseignement. On fait semblant, on y croit. Comme en désespoir de cause, puisque les familles et les communautés ne transmettent quasiment plus rien de la culture vernaculaire (dont la langue), qu'elles sont placées hors jeu.

Quand faiblit jusqu'à faillir la culture vernaculaire (ou populaire), quand elle n'est plus qu'un folklore commercialisé, absorbé et travesti ou entièrement submergé par la culture de masse, il ne reste plus aux esprits sérieux qu'à investir dans le scolaire.

Objection : on va encore alourdir les programmes et votre culture ne va guère intéresser les élèves. Déjà qu'il est difficile de les intéresser à l'histoire de France ou à l'histoire tout court (ou tout long !), l'histoire générale. C'est vrai, mais si on tient compte de ce raisonnement, on ne va plus enseigner grand-chose de culturel, on va démissionner tout de suite. On connaît le très médiocre rendement de l'enseignement scolaire, on sait qu'« ils » n'apprennent rien et retiennent moins encore. Mais on n'a pas d'autre choix que de recommencer, d'essayer de nouveau, par d'autres méthodes. Depuis que l'école existe, on n'a pas

d'autre choix que la foi, la foi pédagogique ou humaniste. Pour être nécessaire, l'enseignement scolaire n'est sans doute pas suffisant s'il demeure sans lendemains, s'il n'embraye pas sur le milieu social et la culture ambiante ou diffuse, diffuse par exemple dans la presse, les médias en général. L'école apporte des notions, donne une formation de base sans laquelle aucun développement ne pourra se faire ou alors sera très difficile. Originalité, mais le plus souvent faiblesse de l'autodidacte ou de celui dont la culture n'a été acquise qu'au gré des circonstances, à la seule « école de la vie ».

Ouverture sur le passé

Une langue régionale confinée à l'école ne sera pas vivante et faute d'être sollicitée, pratiquée, elle n'aura pas d'avenir. Il en va ainsi de tout savoir scolaire, qui ne sera qu'un savoir scolastique (squelettique) s'il n'est pas réactivé dans la conversation et les usages. Ceux qui ont des notions au moins sur l'histoire de leur région regarderont autrement les paysages et les édifices urbains que les ignorants, barbares dans leur propre pays. Ils seront attentifs à des anniversaires, à des articles ou émissions sur les commémorations, aux inscriptions sur les monuments, aux noms des rues, etc. La culture d'un homme est dans son regard, son attention, sa capacité d'entendre, son entendement même, son ouverture.

Nous considérons unanimement l'ouverture comme une vertu. Il n'y a pas de vertus ou de qualités qui soient plus reconnues et proclamées aujourd'hui que l'ouverture. Aucune objection. C'est l'impératif premier de la morale moderne. « Il faut être ouvert ». (La génération de mes parents, intimidés par la modernité, répétaient plutôt : il faut vivre avec son temps.) Le premier soin des pédagogues est d'ouvrir l'esprit des jeunes. S'ils sont ouverts, tout est gagné. Ouverts à quoi ? À tout. Aux autres. Au monde. À l'époque. Ce pour quoi on n'a pas tellement de soucis à se faire, me semble-t-il. Les jeunes sont plus ouverts sur la technique, sur Internet, et sur les merveilles et les contraintes du marché que nous, les anciens. Leur culture technologique et commerciale est bien assise. Mais sont-ils ouverts sur le passé ?

C'est le genre d'ouverture auquel on ne songe même plus, au point que l'expression peut surprendre. Et pourtant ? L'histoire est essentiellement cela, l'ouverture sur le passé. Enseigner l'histoire aux enfants et aux grands, c'est les ouvrir sur le passé de leur pays, région et nation, en ses multiples dimensions, sociale, économique, politique, culturelle, religieuse. Si les hommes ne sont pas ouverts ainsi, que peuvent-ils comprendre du monde, que peuvent-ils comprendre d'eux-mêmes ? Quel respect auront-ils pour les morts ? On aura une société de barbares, de consommateurs et de travailleurs peut-être, mais pas de citoyens. Aliéné, étranger à lui-même (*entfremdet*), l'homme sans conscience du passé ou de l'histoire. Homme sans dettes et devoirs ? Homme sans bagages. Les Alsaciens ne risquent-ils pas demain d'être des hommes de ce type, ne le sont-ils pas déjà en partie, parce qu'ils ne connaissent pas leur histoire, qu'ils

ne connaissent pas leur littérature, qu'ils ne savent pas qui ils sont, qui ils peuvent être, qui ils ont le droit d'être !

Ils ne connaissent pas leur histoire, parce qu'on ne l'a pas enseignée. Mais qui on ? Ils ne l'ont pas enseignée, ils n'ont pas pu le faire et longtemps ne l'ont pas voulu, faute d'en avoir même l'idée, faute d'en oser l'idée, faute de s'affirmer comme un sujet, un « je » qui pense par lui-même, qui veut et fait.

Qu'est-ce qu'être sujet ?

La question pour l'Alsace est bien celle de son existence comme sujet. Être ou ne pas être ? C'est ça... La question du sujet est une question d'unité, elle relève de l'énigme, tant de fois posée par Platon, de l'Un et du multiple. Dans quelle mesure, à quelle condition, une portion de territoire comme l'Alsace a-t-elle une unité et de quelle nature celle-ci ? Est-elle « une », sujet et objet simultanément, par un découpage administratif dont une puissance souveraine (État, Empire) a décidé ? Ce découpage lui-même n'est pas arbitraire, il calque une réalité historique et culturelle première à laquelle est ainsi donnée politiquement une unité administrative d'intendance ou de gestion. Les gouverneurs de la province Alsace, conquise et unifiée par le roi Louis XIV, étaient nommément des Intendants. Sous la révolution, l'Assemblée Constituante supprime le Conseil Souverain et divise l'Alsace, dont le nom disparaît, en deux départements. La province Alsace continue néanmoins d'exister, elle reste un concept, c'est-à-dire une chose déterminée, saisie par le langage (*ein Begriff...*). Pendant la période allemande du II^e Empire, l'Alsace rentre dans une entité politico-administrative plus grande qu'elle, *das Land Elsass-Lothringen*. Pour autant, les Alsaciens ne se confondent pas avec les Lorrains. En 1940, les nazis incorporeront les deux départements au Pays de Bade et celui-ci dans un *Gau Oberrhein*. Cinq ans plus tard, l'Alsace libérée. Retour à la France. On retrouve les structures départementales. La province fait l'objet d'une politique linguistique de francisation, elle l'intériorise, se défend peu. Longtemps, elle n'a aucun pouvoir d'agir comme un sujet, bien que dès 1956 elle devienne une entité administrative qui s'appelle « la région Alsace ». À partir de 1986, avec un Conseil Régional élu au suffrage universel, elle existe formellement comme une région de France, à l'instar des autres régions. Son avenir est d'exister sur le mode régional, et non plus « provincial », ni départemental, et jamais sans doute elle n'existera sur un mode national, on n'y pense pas, mais la possibilité qui s'ouvre encore devant elle est de conquérir – ou d'obtenir ! – des souverainetés spécifiques qui lui donneront en tant que région une existence de sujet politique.

À travers tous les accidents (fortunes et infortunes) qui l'ont affectée, à travers toutes ces phases de « son » histoire, l'Alsace est demeurée « quelque chose », une particularité, une réalité substantielle, un objet mental, un nom ineffaçable. Comme toute chose, elle existe par le Verbe, par son Nom, dans la mesure où on en parle, dans la mesure où on se soucie d'elle, où on la vénère ou la

méprise, mais toujours par des paroles, en étant toujours « objet » pour des consciences. (Il n'y a pas de sujet qui ne soit aussi, en même temps, objet, de parole, de gestes, de pensée et d'actes, d'agression, par exemple, ou de protection, d'amour, mais tout objet certes n'est pas sujet.)

Le réel et le virtuel

À certains moments de l'histoire, on a voulu supprimer le nom même d'Alsace, on l'a vu, donc anéantir son être et à terme jusqu'à son souvenir. Comme un ethnocide. Il arrive aujourd'hui encore que l'on évite soigneusement, intentionnellement, de dire son nom, lui préférant « région du Nord-Est » ou « Marches de l'Est », ne lui attribuant ainsi qu'une réalité relative, car cet « Est », ces « Marches », c'est par rapport à un point central, de référence, un soleil, nul autre que Paris ! Vue de Berlin, l'Alsace figure au contraire un « Sud-ouest » (*Südwest*). Par rapport à l'Autriche, *Österreich*, littéralement royaume de l'est, l'Alsace apparaît dans l'espace germanique comme son pendant occidental, un *Westerreich*.

Ombres, limbes de l'histoire. Ce qui aurait pu être, mais n'est pas né, donc n'existe pas. Un empire du milieu, fondé en 843, la Lotharingie, n'a pas tenu un demi-siècle, mais hante encore des rêves géographiques. L'Alsace sentimentale garde dans son âme quelques velléités - ou nostalgies - lotharingiennes ! L'histoire dit ce qui est, ce qui est devenu, et elle dit aussi les virtualités, tout ce qui n'advient pas et qui néanmoins éclaire l'être et appartient à la vie du sujet.

Si l'Alsace existe enfin – à la fin – pour elle-même, sur le mode du « pour soi », et non de « l'en soi » (vocabulaire hégélien), comme sujet entier qui se saisit dans son histoire, dans la connaissance qu'il a de son histoire, le besoin se fera sentir, la volonté se manifesterait de faire connaître le savoir, de le répandre parmi tous les « citoyens ». (Car un pays, ce sont ses citoyens ; la France, ce sont les Français ; l'Alsace, les Alsaciens !) Bref, il faut que la Région soit un sujet collectif (un acteur politique) pour qu'elle ait l'autorité incontestée de faire inscrire son histoire (et sa culture générale, sa littérature, sa langue ou dialecte) dans les programmes de l'enseignement public.

En clair : dans une Alsace provinciale sans autonomie aucune, on ne saurait même concevoir un enseignement banal, obligatoire, de la culture du pays. Dans une Alsace régionale, en revanche, dotée de pouvoirs politiques et donc pédagogiques, un tel enseignement paraît aller de soi et s'impose comme indispensable à la vie de la région, nécessaire à la conscience des citoyens.

Du prénational au postnational

Nous ne croyons pas qu'il n'y a d'histoire que nationale, nous ne pensons pas que la nation soit l'horizon indépassable de la démocratie. Une vertu particulière de l'histoire de l'Alsace, nation définitivement manquée, mais région enceinte de souverainetés, est de nous montrer des réalités complexes qui ont précédé la constitution d'États-nation ou qui échappent par en dessous à tout cadrage national. Voyons pour illustrer cela trois exemples amusants de personnalités alsaciennes

que les historiens n'arrivent pas à identifier nationalement et qu'ils se résignent donc à ranger parmi les inclassables. Il s'agit de Jean-Henri Lambert, de René Schickele et d'Albert Schweitzer.

Les Allemands, les Suisses et les Français se disputent sans vergogne la gloire du savant, mathématicien, physicien et philosophe Jean-Henri (ou Johann Heinrich) Lambert qu'on a surnommé le « Leibniz alsacien ». Il est né en 1728 à Mulhouse. Donc, il est français ! Non ! Mulhouse avait conclu en 1515 avec la Confédération Helvétique une alliance « perpétuelle », qui durera jusqu'en 1798, année de son rattachement volontaire, mais contraint tout de même, à la France. Lambert meurt à Berlin en 1777, membre de la prestigieuse Académie de la capitale prussienne depuis 1765. Roger Jaquel, son historiographe, a parlé non sans malice du « problème nuancé » de sa nationalité. Nuancé ? Insoluble, en termes de patrie ! Et puis, quelle importance ? Dans l'Europe des Lumières, on ne s'arrêtait pas à ces distinctions.

René Schickele, par contre, à une époque de conflits incessants entre les nations, eut à en souffrir. Il était né et avait grandi dans une Alsace allemande, il devint français en 1919, mais alla vivre « en face », à Badenweiler, jusqu'en 1933. Après l'arrivée des nazis au pouvoir, il s'exila dans le sud de la France. Il se comprenait alors comme un exilé dans sa propre patrie. Être hybride : « citoyen français und deutscher Dichter ». Son

cœur d'Alsacien saignant de désirs inassouvis de paix, de fraternité entre les peuples, de cosmopolitisme.

J'ai entendu plusieurs fois des Alsaciens s'indigner de ce qu'en Allemagne Albert Schweitzer soit honoré comme un Allemand. Protestations : il est Français, nom d'une pipe. Prix Nobel français de la paix. C'est juste, il le « devint », comme Schickele, en 1919, mais jusqu'à 44 ans il a été allemand, il s'est formé à l'université allemande, y a été professeur, tout en établissant des relations culturelles et surtout musicales très suivies avec des milieux parisiens. Il avait tenu contre toute logique nationale à exercer un service humanitaire au Gabon, colonie française. À la fin de sa vie, devant des journalistes, il s'est défini ironiquement comme un « homme de Gunsbach et citoyen du monde ». Au lieu de reprocher aux Allemands de se l'annexer, sourions, réjouissons-nous. Il est les deux. Il est européen.

Entendez-vous à travers ces histoires s'élever un petit air de flûte, à la fois moqueur et amer ? C'est l'humour alsacien ! La connaissance de ces histoires aboutit à un gai savoir qui nous libère des formatages nationaux. L'intelligence des subtiles situations prénationales ou anationales, qui jalonnent l'histoire de l'Alsace, peut nous préparer à comprendre et à désirer une Europe unie postnationale.

L'Alsace n'existe que dans l'alsacianisation !

Pierre Klein

Aussi curieux que cela paraisse, les Alsaciens n'ont jamais, revendiqué une place pour l'enseignement de l'histoire et de la culture telles qu'elles ont été et sont construites en Alsace, mis à part l'éphémère épisode de la requête aux autorités scolaires de 1984. Toute l'action a été portée sur l'enseignement de l'allemand, avec d'ailleurs le peu de succès que l'on sait, si l'on prend en considération l'état actuel de la bi- ou triphonie collective alsacienne. Pourquoi ? N'est-ce pas en raison d'une identité culturelle dont on n'a plus voulu ou pas pu se donner ? Une identité culturelle qui, elle, aurait exigé le bi- ou plurilinguisme !

Die Ablehnung der eigenen Sprache ist die Konsequenz einer Verdrängung des Ich-Bewusstseins und einer Behinderung des Wir-Bewusstseins. Sie ist die Folge einer Bedrohung oder Verletzung der Selbstakzeptanz und des Selbstwertgefühles. Muss man sich nicht in einer tiefen Identitätskrise befinden um die Sprache des Seins und des Mitseins zu verleugnen?

L'individu ne choisit pas sa langue. Elle lui est imposée au travers de la socialisation, d'abord primaire, ensuite secondaire, c'est-à-dire par son environnement familial, scolaire et social, en fonction de la stratégie identitaire dans laquelle cet environnement est inscrit. Ce n'est donc pas la

langue qui fait l'identité, mais c'est l'identité qui fait la langue. Ainsi tous les francophones ne sont pas Français et il ne suffit pas d'être germano-dialectophone pour être Alsacien. J'en connais beaucoup qui parlent la langue régionale et qui ne développent pas une folle exubérance alsacienne. Certains sont même carrément hostiles à toute idée d'identité culturelle alsacienne.

Mais comment définir l'identité culturelle ?

Toute identité naît de l'identification. Toute identité est fondée sur la différence et l'appartenance, une dialectique qui n'est pas sans créer des conflits intérieurs que chacun résout à sa manière pour se construire. Toute identité est élaborée par l'interaction sociale à travers la rencontre de l'autre, de l'altérité et la multiplicité des relations implique la pluralité de l'identité. Toute identité est d'abord personnelle. Il n'y a d'identité collective que dans la rencontre entre des identités personnelles. Ainsi, l'identité culturelle résulte d'un sentiment d'appartenance partagé et d'une volonté d'être et de vivre et faire ensemble. Toute identité culturelle est d'abord subjective, imaginée, représentée. La question est de savoir comment s'opère la construction de ce sentiment et de cette volonté.

Le lien et la solidarité naissent de l'identification et de la socialisation. D'une part, nous voulons être ceci ou cela, et d'autre part nous sommes largement formaté pour être ceci ou cela. Autrement dit nous formons le groupe et le groupe nous forme. Toute identité est une construction et non pas un fait de nature. Elle se construit dans l'interaction de

l'identification et de la socialisation. L'identité est grandement fabriquée dans l'enfance, notamment à l'école, par le jeu du je veux être ce que l'on fait de moi, c'est-à-dire par la reproduction. Certes l'adulte possède plus de discernement, mais certains « réflexes » mis en place dans l'enfance demeurent à jamais. Pour toutes ces raisons, on ne naît pas Français et Alsacien, on le devient.

Nous devenons Français en ce que nous faisons nôtre, ce que l'on nous présente de la France. Et parce que l'école ne nous présente rien de ce qui fait l'Alsace, ou si peu, nous ne pouvons pas faire nôtre ce qui ne nous est pas présenté. Et comme on ne peut pas s'identifier à ce que l'on ne connaît pas, nous ne sommes pas loin d'avoir atteint le degré zéro du niveau d'adhésion à l'alsacianitude. De même, ne voulons-nous évidemment pas être ce que l'on n'a pas fait de nous. **Autrement dit, nous avons fait l'impasse sur une socialisation alsacienne, sur une alsacianisation.** Cela explique la crise du NOUS alsacien, une crise qui porte en elle, provoque et soutient la déconstruction linguistique.

Les éléments objectifs fondateurs d'une identité culturelle sont bien connus. Il faut notamment un passé, un récit sur le passé et des mythes, des héros et des personnalités emblématiques, des monuments et des œuvres artistiques, des arts et des traditions populaires et du folklore, un espace et des paysages, une langue ou des langues, voire même un hymne et un drapeau.

A ce propos, lorsque dans les années 90, un professeur, qualifié par certains de Monsieur histoire de l'Alsace, s'en est pris aux fameux cinq C, à savoir Cathédrale, Choucroute, Cigognes, Colombages, Costumes, en nous invitons à les rejeter de l'imaginaire alsacien, il savait très bien ce qu'il faisait. Beaucoup ont hélas applaudi à ce discours. Par contre, le même instille à dessein dans ce même imaginaire les cinq H, à savoir Hansi, Hansi, Hansi, Hansi et Hansi, ou encore Homogénéisation identitaire, Hystérie patriotique, Holocauste de la langue, Hégémonie de la singularité et Honte de la germanitude.

Ce que les Alsaciens s'imaginent être résulte avant tout d'une histoire, qu'on leur raconte et qu'ils se racontent à eux-mêmes. Une histoire qui comporte beaucoup de sentimentalisme, de contradictions, d'incertitudes et d'approximations, de contrevérités aussi. Car à vrai dire, ils n'ont jamais eu l'occasion de faire ensemble un travail sur leur histoire et leur culture, ni d'élaborer ensemble une mémoire collective. Ne faut-il pas faire un travail sur soi pour savoir d'où l'on vient et pour devenir celui que l'on veut être. La grande majorité des Alsaciens ne connaît que l'histoire enseignée, c'est-à-dire un récit identitaire, une histoire inventée, dont l'objectif premier est de fabriquer du citoyen français, ce qui, bien entendu, va de soi. Mais, en Alsace, comme partout ailleurs en France, la construction identitaire est amplement le fait d'une socialisation érigée au bénéfice d'une identité singulièrement française qui fait très largement abstraction des appartenances plurielles.

Ce principe français revient à rejeter la part proprement alsacienne de l'identité en dehors du collectif, dans le magma du non-dit, l'approximation du non travaillé et le confinement de l'intimité. Il ne faut pas s'étonner alors que les représentations se heurtent dans l'esprit des Alsaciens, qu'ils n'assument pas leur histoire, qu'ils produisent beaucoup de non-sens et qu'ils aient un peu mal à leur alsacianitude, un mal endémique.

Die vorgeschriebene Identität und die einzig anerkannte nationale Kollektivität, bzw. die Anpassung an die französischen kulturpolitischen Gegebenheiten, duldeten nur eine Sprache, die Französische, und forderten die Ablehnung der regionalen Sprache, der Deutschen. „Stirb und werde!“

En France, l'identité collective nationale est largement une construction de l'Etat dans le but de diffuser un récit et de développer un sentiment national, des valeurs, des normes et des représentations communes. Mais la nation culturelle ainsi fabriquée revient à constituer et à consolider un peuple caractérisé par l'unicité de sa langue, de sa culture, de son histoire et de son territoire. Elle aboutit à une ethnicisation de la nation et donc à l'exclusion des altérités.

Zwar ist man immer im Werden, aber das elsässische Werden wurde von dem real existierenden Zentralismus in Richtung einer französischen einsprachigen Identität gesteuert. Kein Mensch, kein Volk gibt freiwillig seine Sprache auf. Wie groß müssen der Druck der Institutionen und die aufgezwungenen negativen Vorstellungen gewesen sein.

Warum haben die Elsässer nicht stark genug um die Bewahrung ihrer zweisprachigen Identität gekämpft? War es nicht wegen einem verursachten Verlust des Willens zu sein, was man sein will? Ging auch nicht deswegen die Lust auf die Sprache verloren?

En France, la nation est affaire d'Etat. Et la forme de culture nationale développée par l'Etat ignore les subcultures ou la diversité linguistique. Il ne peut pas en être autrement selon cet ordre des choses. Car dans ce concept le fondement de la nation n'est qu'insuffisamment la culture politique ou la loi fondamentale, et bien plus la culture dominante, *die Leitkultur*, c'est-à-dire une culture nationale qui marginalise, les appartenances secondaires. La République connaît, mais elle ne reconnaît pas.

Le principe de l'union dans la diversité reste à installer dans l'habitus français. Ce principe ne peut devenir une réalité qu'à la faveur d'un recentrage politique sur l'essentiel à savoir la primauté des principes universels de droit, de justice, de liberté et de solidarité, c'est-à-dire sur la loi fondamentale, qui constitue pour les citoyens un véritable capital social et un incontournable socle commun. Lorsque l'attachement à la loi fondamentale et l'allégeance à l'Etat de droit seront placés au-dessus de toute autre considération, il deviendra possible de libérer la culture majoritaire ou dominante de sa propension à vouloir se substituer au pacte civil et social et à installer partout la « mêmété » et la « pareilleté ». Il

sera alors envisageable de reconnaître les appartenances culturelles multiples et partant l'individu dans toutes ses dimensions. Il va sans dire que cela nécessitera une nouvelle éthique, un cadre institutionnel et un accompagnement pédagogique.

Il s'agit donc non pas de se soustraire aux principes universels, mais au contraire de considérer que ceux-ci ne prendront véritablement leur sens que si les identités culturelles et les appartenances multiples ne font pas l'objet de discriminations.

Il s'agit, notamment de faire prendre en compte les justes revendications de la diversité des vécus dans une déconstruction - reconstruction de l'histoire de France permettant à toutes les mémoires occultées de s'inscrire dans une nouvelle mise en perspective, base d'une identité nationale actualisée et vivante pour les Français d'aujourd'hui.

Le « devoir de mémoire » doit impérativement aller de pair avec la prise en compte de la diversité des mémoires. Il s'agit de promouvoir une identité française ouverte et plurielle. C'est une condition *sine qua non* à laquelle est attachée une identité alsacienne affirmée et reconnue, elle-même ouverte et plurielle.

Le droit à la différence n'implique pas nécessairement la différence des droits. Dans un ensemble donné chaque élément doit disposer du droit d'être reconnu dans son altérité. C'est là une condition essentielle pour que cet élément développe la volonté de partager ce qui est, ce qui doit être commun à tous, à savoir l'universel. La réciprocité de ce droit et de cette volonté constitue les fondements du vivre ensemble.

La différence propre ne saurait être posée sans poser la différence de l'autre, sans tenir compte de la nécessaire rencontre avec l'autre. Une culture de la seule différence, pour impossible qu'elle soit, serait des plus dangereuses, parce qu'elle ouvrirait la porte à tous les excès, à toutes les exclusions. Il n'y a donc que la culture de l'altérité qui soit acceptable. La culture de l'altérité, qui parce qu'elle ouvre à la reconnaissance et au respect de l'autre, s'inscrit dans le principe de l'union dans la diversité.

L'Alsace sera plus alsacienne, lorsque la France sera plus française, c'est-à-dire une et plurielle.

On ne naît pas Alsacien, mais on ne le devient pas !

Marc Chaudet-Buffel

Cet après-midi, à l'école ABCM *Zweisprachigkeit* de Haguenau, je dispose de bien peu de temps. Je vais donc parler de ce qui m'intéresse particulièrement, à savoir la possibilité d'une littérature alsacienne véritable et actuelle. Pour ce faire, je traiterai de deux points à mes yeux essentiels :

- il n'existe pas de culture alsacienne ;
- il n'existe pas, plus, pas encore de littérature alsacienne.

Certes, on peut bien affirmer qu'il existe une culture **populaire** alsacienne, immémoriale (bien que le terme « populaire » lui-même pose problème, déjà, du fait de son imprécision...), aux éléments naguère riches et variés, en des domaines très différents (langue, poésie, chants, costumes, danses, mobilier...). Mais la cohésion, les liens internes entre tous ces éléments, sa structure spécifique, sont aujourd'hui perdus, pour une large part ; il n'existe plus de tradition vécue dans la spontanéité et l'harmonie native. Cette culture et ses reliefs ne correspondent plus, à l'évidence, à ce que nous avons vécu dans notre enfance, dans les années trente, quarante, cinquante, soixante - et soixante-dix encore, en partie. Elle n'est plus celle dont les ouvrages de Joseph LEFFTZ, que nous avons pu admirer et rêver il y a quarante ans, portent le témoignage ample et précis. Et notre culture s'effiloche toujours davantage ; il nous en reste des lambeaux, parfois des charpies, que nous préservons avec plus ou moins d'empressement et souvent, avec une sorte de fétichisme un peu presbyte. Et on peine toujours davantage à retrouver

la cohésion interne, structurale, de ces éléments de la culture populaire : par pans entiers, elle finit par s'oublier.

Pourquoi cet oubli ? Bien sûr, on évoquera une fois de plus l'évolution techno-scientifique ; l'influence outrancière des médias et le rôle si destructeur qu'ils ont joué depuis 1945 ; et la désormais fameuse globalisation/mondialisation... Tout cela est vrai ! Mais pour autant, l'Alsace porte une malédiction autre, déjà bien ancienne : celle de la honte de soi, du déni de soi, de la censure volontiers acceptée, de l'autocensure et, en définitive, de l'incapacité à la sursumption et à la synthèse. C'est pour cette raison et en ce sens qu'il n'existe pas de culture alsacienne comme il existe (ou commence à exister) une culture nationale bretonne ou corse... ou danoise : en effet, la culture populaire « immanente » alsacienne n'est pas recueillie, reprise réflexivement et surmontée (*aufgehoben*, sursumée) dans une culture au sens cette fois le plus accompli du terme, c'est-à-dire en un mode à la fois particulier et projectif d'adaptation au monde, en une réponse originale et bien identifiable, dans ses caractéristiques elles-mêmes, aux défis que l'environnement oppose à l'existence sociale et individuelle.

Eh bien, oui : l'Alsace est terre d'indécision, d'indétermination ; l'Alsace est cette région des limbes dont parle Dante dans son œuvre immortelle. La terre du conditionnel imparfait et du moins-que-parfait, sinon du Futur antérieur... Et ainsi, on ne naît pas Alsacien, mais on ne le devient pas – l'Alsacien ne devient jamais Alsacien, pour pasticher a contrario Sartre et Beauvoir. Un chef d'œuvre à cet égard, une bible pour tout Alsacien : *l'Elsassischi Grammatik* d'André Weckmann, qui décline l'irrésolution et l'estompe à tous les temps et à tous les modes, comme un onirique existentiel.

Pour assurer la reprise et la synthèse en lesquelles consiste toute culture digne de ce nom, il manque le Désir, dont je parlerai avec délectation en ce premier jour de printemps. La culture alsacienne n'est pas un objet de désir, aujourd'hui, ni moins encore, un sujet de désir ; aucun vrai projet culturel n'est désiré.

Ainsi donc, deux données complémentaires sont à penser : - cette synthèse culturelle qu'ici, on appellera « nationale », n'est peut-être plus possible parce que des pans entiers de notre tradition et de notre culture ont sombré dans l'oubli, voire dans le néant objectif ; - cette synthèse, cette sursumption n'est pas érectile, elle n'est pas un objet désiré.

Si ces deux données se vérifient, comment une littérature alsacienne véritable, c'est-à-dire complexe, excitante et ambitieuse, à visée universelle, qui dépasserait le stade de l'immanence désormais démantibulée, serait-elle possible ? Comment faire ?

A cela, une seule réponse, sans doute : c'est l'affaire d'individus.

La synthèse et le projet peuvent s'édifier lorsque, tout comme en telle littérature africaine ou latino-américaine – ou comme Max Rouquette en Occitanie ! A quand un roman de mille pages en alsacien ?! - l'écrivain initie et fait circuler le désir et la turgescence dans cette littérature et la maintient à incandescence, comme une catalyse.

Au lieu donc de se complaire en de blafards pesanteurs élégiaques et dans les habituels laïus sentimentalo-lourdingues, au lieu de patauger dans les marais analytiques, le **NEA – le Nouvel Ecrivain Alsacien** – se donne pour tâche d'ériger une œuvre chaude et monumentale, en forme d'obélisque flamboyant : une œuvre féconde, aussi.

Or, en la matière, ce qui compte, ce n'est pas d'abord la possibilité objective donnée initialement ; c'est, bien plutôt, l'Acte qui fait naître les possibles.

En quoi consisterait un tel acte ? Il y faut (je passe ici à l'indicatif) ce qu'aucun Alsacien n'a vraiment osé entreprendre depuis au moins 1945 : à savoir prendre des risques, prendre sur soi, payer de son argent et de sa personne. Prendre des risques, donc, et surtout, le risque de se voir rejeté par tous : par la majorité de ses chers concitoyens, qui ne comprendront pas le créateur/re-créateur solitaire et

le haïront, le mépriseront même ; détesté aussi du milieu même dont il croyait partager les vues socioculturelles et politiques : cela, par jalousie et envie, par ressentiment envers cette synthèse qui dépassera la satisfaction narcissique de quiconque, y compris la sienne propre, celle-là même du NEA (c'est-à-dire : moi). Incompréhension générale, aussi, parce qu'ignorance, ou parce qu'on oublie que l'Alsace peut constituer un projet. Et parce qu'on néglige, par conformisme et par opportunisme, tous les éléments proprement excitants que contiennent encore les linéaments subsistants de la culture alsacienne : rapprochements inédits, activation/réactivation d'analogies suggestives – parfois immémoriales –, fantasmes ... C'est-à-dire, l'Alsace comme on aimerait qu'elle soit, qu'elle fût, qu'elle eût pu être, autant que l'Alsace « réelle »... Et puis : construction d'un micro-système métaphysique alsacien à partir de pièces empruntées à la poésie, aux arts plastiques et à la critique, et cætera et que sais-je encore !

Ce projet, j'avais d'ailleurs commencé à le mettre sur pied voici dix ans dans le cahier central des Saisons d'Alsace, avant que l'affreux ogre Reumaux ne m'en délogeât fort peu poliment...

En somme, il s'agit en son essence du projet d'un Gai Savoir alsacien, dans lequel Nietzsche serait passé à travers Freud, à travers Ernst Barthel et à travers Niederschaeffolsheim-Gare.

Un Sacrifice est nécessaire, donc : il y faut le désir, l'excitation ; il s'agit d'exhumer l'ancienne dignité perdue de la culture alsacienne et de la restaurer par la construction d'une œuvre, et cela, en payant de sa personne, en servant d'agneau, de bouc émissaire et de bélier tout ensemble. Cinq, six, sept romans à construire. Ecrire pour le siècle qui s'ouvre... C'est là un poncif, certes ; mais celui qui a seulement commencé à éprouver la solitude et à souffrir l'envie des autres sait pourquoi personne (ou presque) n'est prêt à offrir ainsi son existence tout entière aux ruades et aux coups d'épingle. Si ce n'est moi, donc, ce sera mon jeune disciple.

Mais celui-ci n'existe pas – pas encore...

A quoi sert l'histoire ?

Pierre Klein

La mémoire est toujours notre propre mémoire. Le travail de mémoire est un acte de la connaissance et de la compréhension de soi ou *Selbstverständigung* et de la recherche d'identité. La mémoire est une construction qui naît de l'interaction entre les individus et le ou les groupes d'appartenance. Le partage de mémoire et le partage de la vie en société sont interdépendants et s'influencent. Dès lors, la mémoire qui est d'abord personnelle prend aussi une dimension collective, parce que le groupe se nourrit du partage de mémoire qu'il contribue

fortement à fabriquer. Par la mémoire, l'histoire prend place dans notre vie, l'histoire et les histoires qui rendent le passé présent et orientent notre perception du monde et notre agir. « *Dans toute action présente il y a projection du passé dans le futur.* » Jean-Paul Sorg). Ainsi, le passé est sans cesse convoqué par le présent. L'occasion en est un problème ou un intérêt actuels, mais surtout le besoin permanent de nous orienter à partir de la condition historique du présent, d'apprendre d'où nous venons pour mesurer où nous allons.

Qu'est-ce qui distingue un Allemand d'un Français à leur naissance ? Rien. L'individu deviendra Allemand ou Français par le rapport post-natal qu'il entretiendra avec le groupe d'appartenance, en l'occurrence national, et par la

« *culturation* » qui interviendra. Par ce rapport et par cette *culturation*, c'est-à-dire par la socialisation ou *Vergesellschaftung*, l'individu s'intègre, en même temps qu'il intègre ce qui est, mais aussi à ce qui a été. Qu'il le veuille ou non, l'individu est le réceptacle du regard et de la mémoire des autres, comme il est entraîné par la dynamique sociale. Aussi convient-il de privilégier les notions de lien social et de mémoire partagée, élaborés par les individus entre eux, à celles de racines et d'origines.

Sans cette socialité offrant un lien sécurisant, l'individu ne développe pas de lien social solide ou *Gemeinschaftsgefühl, ein Gefühl der Verbundenheit und Zusammengehörigkeit*, et sans lien solide il ne peut pas développer une personnalité indépendante, responsable et sociable, capable d'élaborer une propre représentation d'elle-même et des autres, de réfléchir sur sa position et ses rôles dans la société et de penser sa propre vision du monde et les moyens d'y participer, c'est-à-dire d'opérer une réelle personnalisation. Sans cette socialisation permettant le partage d'une mémoire, l'individu ne peut pas s'approprier et le groupe ne peut pas transmettre une histoire collective reconstruite, volontairement subjective et fragmentaire, sentimentale et imaginaire, pour fonder une identité. L'individu ne peut pas effectuer un travail de mémoire, comme le groupe ne peut pas accomplir le devoir de mémoire qui est aussi un droit à l'existence.

La lutte contre l'amnésie est une lutte pour la survie, parce qu'elle est une lutte contre la domination, la négation et la néantisation, en même temps qu'une exigence des droits de l'homme. Le déraciné, c'est celui qui est privé de ce lien social et de cette mémoire. L'intégration ne doit pas être un reniement, ni un arrachement. Elle doit faire naître un attachement.

L'histoire nous permet de comprendre le présent, de saisir ses potentialités et ses limites, en partant de son origine. Elle éclaire la mémoire, nous préserve des légendes, des mythes et des manipulations, et élargit notre champ d'expérimentation. Elle nous renseigne sur les êtres humains en nous informant sur leurs agissements passés et met en évidence le rapport interactif des sphères de la vie et les conséquences volontaires ou involontaires de certaines décisions. Mais au-delà, l'histoire cherche à répondre à la question du « qui sommes-nous » et « du pourquoi nous sommes différents ». Elle participe à nos identifications. Elle nous permet de comprendre le hasard de notre différence et de supporter la différence des autres. Cette acceptation de notre identité et de l'identité des autres, de la différence et de l'altérité est un effet éthique de la confrontation enseignante avec l'histoire, son histoire et celle des autres. Le travail sur l'histoire est un acte de résistance face à la politique et à la société qui ont naturellement la tendance à annexer le Moi, à s'autojustifier, à manipuler les consciences, à faire ce qui les arrange et à défaire ce qui les gêne par les pouvoirs dont ils disposent et/ou qu'ils s'attribuent.

De sorte que l'histoire nous permet de relativiser. Il n'y a pas de travail sur l'histoire qui vaille sans esprit critique, ni sans aller à la recherche de la part de subjectivité que contient toute histoire. La façon dont l'histoire nous est présentée, le pourquoi on nous la présente, ainsi que les liens entre ces deux démarches doivent toujours être sujet de réflexion. L'histoire du plus fort n'est pas forcément la meilleure...

L'histoire enseignée est une reconstruction, toujours subjective, parfois falsifiée, forcément orientée, puisqu'il s'agit d'inculquer un récit national établissant la continuité française, enracinant le peuple, glorifiant les ancêtres, exaltant la grandeur nationale, célébrant les gloires de la Républiques et occultant tout ce qui blesse l'éthique, déshonore la nation, humilie les perdants, un récit enjolivé de héros et de faits d'armes, d'images et de chansons, de légendes et de mythes, dans le but de créer le lien national, d'assurer la légitimation du pouvoir et de son modèle et de faire rêver dans les chaumières. Enseigner l'histoire, c'est aussi enseigner l'oubli. « *L'oubli, et je dirai même l'erreur historique sont un facteur essentiel de la création d'une nation, et c'est ainsi que le progrès des études historiques est souvent pour la nationalité un danger.* » (Ernest Renan).

L'enseignement de l'histoire de France reste largement celle d'une histoire singulière inscrite en dehors du continuum européen, l'histoire officielle du pouvoir, l'histoire d'une France mythique. Quoi qu'il en soit, elle fait encore trop abstraction de la France réelle, c'est-à-dire de l'histoire de la diversité française, qu'elle soit historique, linguistique, culturelle et religieuse, qu'elle soit ancienne ou plus récente.

Ferment de l'identité nationale l'enseignement de l'histoire doit évoluer, en premier lieu parce que l'identité nationale évolue elle-même. Il faut se poser la question de savoir si l'histoire peut continuer d'exister comme cela dans une France qui a changé et dans un monde où les légitimités changent et quels Français fabriquer dorénavant. La pluralité de la nation et l'extension de la citoyenneté à des champs nouveaux appellent la pluralité et l'extension de l'histoire.

Ces questions d'une actualité brûlante conduisent à s'interroger sur la place que l'enseignement traditionnel de l'histoire de France accorde aux identités culturelles et, plus généralement, à la nécessaire conciliation de l'universel et du particulier. Il faut sortir de l'histoire nationale et officielle, qui célèbre la particularité excluante et appauvrissante et s'ouvrir à l'histoire de l'autre, des autres, qui inclut et enrichit. Il faut nationaliser les mémoires dans un objectif de « rassemblement ». « *Ce très beau mot... connote à la fois ressemblance, rassembler, différence, France. La ressemblance nous incite à élaborer une histoire non linéaire ; une histoire commune et plurielle, à grande et petites échelles, dans laquelle puissent s'enraciner les mémoires différentes..., une histoire non figée, réceptacle en mouvement de mémoires vivantes ouvertes à l'Autre.* » (Suzanne Citron). Mais le chemin est

difficile qui mène du complexe de supériorité au respect de l'Autre, de l'exception de la particularité à l'universalité de la diversité et du repli à l'ouverture.

L'histoire et son enseignement ont été, et sont aussi trop souvent placés au service du nationalisme, de l'ethnisme et du communautarisme dans le but de promouvoir une identité unique, indifférenciée, fermée, excluante, par recentrage survalorisant sur une seule langue, une seule histoire, une seule culture, celles du groupe majoritaire ou dominant, et sur une seule appartenance, l'appartenance à la nation, les autres étant connues, mais non reconnues. Ce schéma ostracise évidemment les autres langues, les autres histoires et les autres cultures, notamment régionales. Ne le seraient-elles plus que le mal resterait néanmoins à réparer.

Si nos amis bretons, basques... mais aussi juifs, tziganes et autres immigrés n'ont pas eu droit à un passé, à un enseignement de leur histoire, nous autres Alsaciens avons eu droit à deux passés, un passé double, allemand et français, à une double lecture du passé selon la rive du Rhin ou le côté des Vosges d'où venaient les historiens. C'est dire que nous avons un passé pas simple, un passé trop souvent tronqué et, en conséquence, un passé qui ne passe pas bien. Dès lors, il n'est pas étonnant que nous ne connaissions pas ou n'assumions pas notre histoire, que notre discours historique contienne tout et son contraire et que notre identité collective et la société alsacienne soient en crise, faute de partager un minimum commun de connaissances historiques et faute à l'affaiblissement du lien social.

Le temps est venu d'opter franchement pour un enseignement de l'histoire davantage basé sur le raisonnement, la comparaison, l'argumentation et la critique, en premier lieu pour favoriser une mémoire ouverte et plurielle. Alors que faut-il faire? Réformer l'historiographie? Certes! Mais cette réforme ne pourra se faire qu'en prenant appui sur une réforme plus large d'ordre institutionnel et conceptuel. La leçon que les Alsaciens retiennent

de leur histoire est qu'il s'agit de mettre un terme à tout nationalisme, fut-il alsacien, et que la socialisation ne doit plus reposer sur l'exclusion de l'altérité, mais sur l'inclusion de la différence. L'école et l'enseignement de l'histoire ont ici un rôle majeur à jouer. Leur part dans la construction d'une nécessaire identité collective, alsacienne, française et européenne, est des plus importantes. **Cette construction** ne peut pas se faire sur le seul partage d'une langue, d'une culture et d'une histoire communes. Il convient d'y adjoindre le partage d'autres langues, d'autres cultures, d'autres histoires et d'autres valeurs comme le respect de l'autre et de sa différence, l'échange interculturel, la pluriculturalité, le bilinguisme et le multilinguisme, et d'autres consensus comme le contrat civique et social, le droit et la démocratie. Il devient donc urgent que l'école s'ouvre davantage à ces valeurs et que l'enseignement de l'histoire assume, gère et réduise les inévitables tensions entre histoire et mémoire, entre histoire « réelle » et histoire enseignée (quoi enseigner, quoi emblémiser, quoi oublier, quoi stigmatiser), entre internationalisme et nationalisme, entre citoyenneté nationale et citoyenneté multiple (régionale, nationale, européenne, mondiale), entre l'universel et le particulier, entre le singulier et le pluriel.

Afin de donner tout son sens à l'enseignement de l'histoire, il s'agit de promouvoir :

- un enseignement, qui par la prise en compte de toutes les réalités culturelles et historiques fonde véritablement le lien social,
- un enseignement pour l'avenir et non pour le passé,
- un enseignement qui permet à l'acteur social d'avoir les repères indispensables, d'opérer les nécessaires tris et d'être capable de se retrouver dans la complexité d'une société plurielle.
- un enseignement en somme ouvert à la diversité, à la transculturalité, à la pluriculturalité et aux dimensions intra, supra et transnationales présentes et à venir.

Cadre d'application de l'enseignement de la HCA (histoire et culture en Alsace)

Structures, fréquences, suivi et évaluation

A. Structures

1. soit la HCA est enseignée en tant que matière à part entière selon les contenus transversaux définis et par un personnel formé.

Exigences : former les enseignants, financement conjoint Etat/Institutions Régionales, organisation par la MAERI,

2. soit la HCA est intégrée dans les matières existantes selon une intégration des contenus transversaux définis dans les référentiels existants.

Exigences : prise en compte réelle par les Inspections Générales, donc au niveau national, ce qui paraît irréalisable à moyen terme.

B. Fréquences

1. la HCA à l'école élémentaire, la HCA est intégrée

Intégration dans les matières existantes des éléments de HCA, notamment dans les activités d'éveil et notamment les arts et traditions populaires

Exigences : assurer la prise en compte des éléments de HCA dans les référentiels existants par les IEN, au niveau régional.

2. la HCA dans le secondaire, la HCA est matière à part entière

soit : une heure/semaine de la 6^{ème} à la terminale, soit : deux heures/semaine proposées en quatrième ou en troisième, idem en première ou en terminale, l'élève ayant le choix de l'année, au collège comme au lycée
L'enseignement de la HCA se fera en langue française, mais dans les filières bilingues en langue allemande. Une épreuve de HCA sera inscrite aux examens, brevet des collèges et baccalauréats, selon les modalités de l'actuelle option LRA, qui sera donc requalifiée HCA.

Exigences : organiser l'emploi du temps, l'horaire HCA sera prélevé sur la dotation globale

C. Suivi et évaluation du système

La généralisation de la HCA devra être réalisée en cinq ans. L'enseignement de la HCA, ainsi mis en place, sera suivi par le Corps des Inspecteurs et évalué par une commission composée par toutes les parties prenantes. Un compte-rendu annuel sera publié.

Propositions de contenus pour l'enseignement de la HCA

Champs	Contenus généraux (catalogue)
Histoire	Aperçu d'ensemble de l'histoire de l'Alsace (HA), à quoi sert l'histoire, continuité et ruptures de l'HA, éléments remarquables et/ou caractéristiques de l'HA, situer l'histoire de l'Alsace dans l'histoire de l'Europe, histoire des pays rhénans, émigration et immigration, ...
Géographie	l'espace, les hommes et la vie régionale...
Economie	aperçu d'ensemble de l'histoire de l'économie en Alsace, les atouts et les faiblesses de l'économie en Alsace, l'ancrage rhénan et européen...
Littérature	aperçu d'ensemble de l'histoire de la littérature en Alsace, les genres, les langues, les œuvres principales, les novateurs, les traducteurs, les talents exceptionnels, ...
Peinture, Sculpture, Architecture, Musique, Autres arts	aperçu d'ensemble de l'histoire de l'art en Alsace les époques, les œuvres, les talents...
Ecologie	Etude du milieu...
Identité(s)	histoire de l'identité alsacienne, étude des concepts d'identification, de construction identitaire, d'acculturation, d'intégration, d'interculturalité, de vivre ensemble, des liens entre langue(s), culture(s), mémoire(s) et identité(s), du sens à donner à l'identité alsacienne, d'altérité, du lien entre différence et appartenance ...
Philosophie politique	étude des concepts de nation, d'Etat, de Région, d'Europe, de globalisation, de démocratie locale, de centralisme, de fédéralisme, de nationalisme, de post-nationalisme, de nationalité, de citoyenneté, d'intégration, de culture et de dialogue entre les cultures et entre les religions, du lien entre universalité et particularité ...
Arts et traditions populaires	traditions au temps forts de la vie et de l'année éléments remarquables des arts et traditions populaires en Alsace, situation des arts et traditions populaires d'Alsace dans les ensembles français, <i>Mitteleuropéen</i> et plus généralement européen ...
Droit local	histoire du droit en Alsace, étude des éléments du Droit local, problèmes liés à son actualisation ...
Religions	histoire des religions en Alsace, la situation et le statut des religions en Alsace, le fait religieux ...
Langues	aperçu d'ensemble de l'histoire linguistique de l'Alsace, brève histoire de la langue française, de la langue allemande, des dialectes d'Alsace, Définition de la langue régionale, les raisons du recul de la langue régionale, étude des concepts de langue nationale, de langue régionale, de langue standard, de dialecte ...
Altérité	familiarisation aux différentes cultures présentes en Alsace...

Signataires de l'Appel de Haguenau à la date du 15/3/2007

Grands élus :

Députés : Christ Jean-Louis, Ferry Alain, Grosskost Arlette, Hillmeyer Francis, Jung Armand, Reymann Marc, Schreiner Bernard, Sordi Michel,

Sénateurs : Bockel Jean-Marie, Ries Roland, Troendle Catherine,

Conseillers Régionaux (1) : Baeumler Jean-Pierre, Buchmann Andrée, Burger Mireille, Camilo Chrysanthe, Carbiener Philippe, Danesi René (Vice-prés. du CR), Diffor Martine, Fernique Jacques, Fritz Jean-Jacques, Grosskost Arlette, Homé Antoine, Iantzen Marie-Madeleine, Jung Martine, Jung Monique, Mammoser Pierre, Meyer Danièle, Meyer-Traber Danielle, Sonzogni Djamilia, Stoessel Bernard (1^{er} Vice-président du CR), Troendlé Catherine, Uhlrich-Mallet Odile (présidente APEPA), Vogel Justin (Vice-prés. du CR, prés. de l'OLCA),

Conseillers généraux : Bannwarth Etienne (CG 68), Bauer Marcel (CG 67), Becker Louis (CG 67), Bertrand Rémy (CG 67), Bierry Frédéric (CG 67), Brendlé Roland (CG 67), Dreyfus Henri (CG 67), Habib Michel (CG 68), Habig Michel (CG 68), Jung Armand (CG 67), Lieb Denis (CG 67), Maurer Jean-Philippe (CG 67), Miehe Hubert (CG 68), Morel Alice (CG 67), Munchenbach Andrée (CG 67), Oehler Serge (CG 67), Reitzer Jean-Luc (CG 68), Schittly Marc (CG 68), Schreiner Bernard (67), Simler Gérard (CG 67), Stoll Henri (68), Stoltz Richard (CG 67), Straumann Eric (CG 68, prés. Comité fédéral des ass.), Troestler Alphonse (CG 67), Weber Daniel (CG 68), Wilhelm Charles (CG 68), Wirth Jean-Paul (Vice-prés. CG 67), With Rémy (CG 68), Zaegel Sébastien (CG 67), Zeter Jean-Daniel (CG 67),

Maires (2) : Abel Claude (Ste-Marie-aux-Mines), Baeumler Jean-Pierre (Thann), Bauer Marcel (Sélestat), Becker Louis (Herrlisheim), Bertrand Rémi (Uberach), Bierry Frédéric (Schirmeck), Birgaentzle Thomas (Soultz 68), Bockel Jean-Marie (Mulhouse), Camilo Chrysanthe (Walheim), Christ Jean-Louis (Ribeauvillé), Cronenberger Gérard (Ingersheim, prés. AEPLAL), Danesi René (Tagsdorf), Delmond Max (Folgensbourg), Eckenspieller Daniel (Illzach), Fabian Antoine (Roderen), Fischbach Gérard (Wingen/Moder), Fuchs Gérard (Weitbruch), Fuchs Richard (Bennwihr), Goester Joseph (Zillisheim), Graebing Claude (La Wantzenau), Habig Michel (Ensisheim), Herlin Bernard (Hégenheim), Hillmeyer Francis (Pfastatt), Homé Antoine (Wittenheim), Kielwasser Gérard (Kembs), Kraemer Hugues (Seltz), Laemlin Martine (Chalampé), Lorentz Jean (Roeschwoog), Ludwig Joseph (Auenheim), Meyer Danièle (Rhinou), Meyer-Traber Danielle (Ostwald), Meyer Jean-Paul (Blotzheim), Morel Alice (Bellefosse), Muller Xavier (Marlenheim), Reinhardt Norbert (Mundolsheim), Reitzer Jean-Luc (Niederbruck), Ritzenthaler Michel (Sundhouse), Roth Benoit (Volgelsheim), Ruch Jean-Luc (Duttlenheim), Ruff Claude (Liepvre), Schertzinger Hubert (Franken), Scheydecker Camille (Soufflenheim), Schlosser Charles (Lembach), Schnaiter Auguste (Huttenheim), Schuller Jean-Marc (Sundhoffen), Sordi Michel (Cernay), Straumann Eric (Houssen), Stoll Henri (Kaysersberg), Stoltz Richard (Munchhausen), Troendlé Catherine (Ranspach-le-Bas), Viola Roger (Achenheim), Vogel Justin (Truchtersheim), Walter Pierre (Bitschwiller-lès-Thann), Weber Daniel (Guebwiller), Wissenmeyer Claude (Westhouse), Wolf Etienne (Brumath), Zaegel Sébastien (Geispolsheim), Zeter Jean-Daniel (Stutzheim-Offenheim),

Société civile :

Acker Emmanuel (archiviste), ABCM Zweisprachigkeit, Adolf Paul (doc. ès lettres), Adoneth Christel, Allheilg Martin (dir. progr. FR3 Alsace hon.), Andrés Gabriel (écrivain), Augst-Ziglio Rachel, Baillet Bernard, Baumann René (prof. De médecine), Bertaut Pierre (artiste), Bingert Bernard, Bitsch Henri, Bittendiebel Frédérique, Bittendiebel Robert, Bleikasten Aimée (prof. émérite), Bloch Peter André (prof. UHA), Bock Pascale, Boeglin Bernard (Adj. au Maire de Hegenheim), Bolard Yves, Bord André (ancien Ministre), Brem Fernand, Bronner Marie-Thérèse, Brumbt François (artiste), Burgstahler Richard (prés. hon. CRCIA et CCISBR), Burkhardt Richard (médecin), Caspar Claude (enseignant d'arabe), Chauder-Buffel Marc (écrivain), Christmann Jacky, Christmann Paulette, Citron Suzanne (maître de conf. hon.), Clauser Betty, Clauss Patrick, Clerc François, Colom Damien, Crévenat Danièle (linguiste, dialectologue), Cron Michèle, Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle, Dalgalian Gilbert (doct. en linguistique), Darby Jean-Cyr (Vice-prés. Culture et Bilinguisme), Deck Frédéric (secrétaire du bureau du CESA), Dehestru Anne (CM de Guebwiller), Dentel Marie-Josée, Dietsch Marcel (membre du CESA), Diochet Patrick, Diringer Claude (poète, vice-prés. cercle N. Katz), Durr Huguette (comédienne), Egles René (Liedermacher), Eichler Alfred (médecin), Engel Roland (Liedermacher), Erny Danièle, Faessel Ludovic (ing. agronome), Faucher Eugène (prof. émérite), Faust Dinah (comédienne), Federmann Georges (psychiatre), Fimck Adrien (prof. émérite, écrivain), Fisera Vladimir (maître de conf.), Florença Nicole (comédienne), Frieh Annette (conteuse), Frieh Vincent (fondé de pouvoir), Fritzinger Pascale, Froelicher Claude (dir. Centre d'Affaires Franco-Allemand), Geiss Philippe (artiste), Geissert Martine, Gengenwin Germain (Député hon.), Gengler Claude, Giordan Henri (dir. de recherche CNRS), Goerg François, Goepfert Jérôme, Goetschy Henri (sénateur honoraire), Goetschy Maurice, Goetschy Xavier, Graff Martin (écrivain), Greib Robert (historien), Grunfelder Roland, Grussenmeyer Isabelle (Liedermacherin), Gunsett Jean-Paul (écrivain), Guntz Antoine (médecin), Guntz Bernard (artiste), Guntz Emma (écrivain), Guyon Geneviève (Stammtisch de Rouffach), Hadey Jean-Noël (chargé de mission), Haller Alfred, Hans Thierry (Vivre l'Alsace), Hartmann Roland, Hartweg Frédéric (prof. émérite), Hatesuer Bernd (école Eurodistrict), Heckel David, Heiby Gilles, Heiligenstein Alphonse (médecin), Heinrich Robert, Heitz Jean-Jacques, Hell Patrick (chargé mission CCI Sud Alsace), Herfray Charlotte (écrivain, psychanalyste), Herrgott Jacqueline, Herrmann Charlie (correspondante de presse), Hintenoch Martine (dir. école ABCM Haguenau), Hitzke Joachim (doct. ès sciences), Hitzke-Klein Madeleine, Horn Henri, Howiller Alain, Houdé Christophe (dir. com^{al}), Huber Christian (pédiatre), Hug Marc (prof. émérite), Hugel André, Huntzinger Jean, Hurstel Jean, Ichter Danielle, Jaeger François, Jacobi Robert-Frank (Liedermacher), Jenny Alphonse (prof. agr. hon.), Joliat Françoise, Jost Fabrice (CM), Jotzt Corine (prés. collectif culture bilingue), Karas Frédéric (CGT FAPT Alsace), Kaufmann Jacques, Kauss Alain (écrivain), Kautzmann Martine, Keith Robert, Kervarec Gabriel (chimiste), Klein André, Klein Jean-Jacques, Klein Micheline, Klein Pierre (prés. Sté des amis de la culture bilingue), Klumpp Claire, Knorr Fernand, Knorr Yvonne (Adj. au Maire hon. Strasbourg), Kranzer Thierry (attaché de presse ONU), Kresser Willy (ing. membre VDI et ARISAL), Kuhn Michèle (Adj. au Maire de Rixheim), Kussmaul Marc (vice-prés. Sté des amis de la culture bilingue), Lafont Robert (prof. émérite,

écrivain), Larin Anita, Laurent Frédérique (traductrice littéraire), Ledermann Richard (prés. cercle-E. Storck-Kreis), Le Jean Frédéric (CM Strasbourg), Lentes Marie-Alice, Leser Gérard (historien-folkloriste), Lévy Marc (dir. ADT 67), Linder Bertrand (chargé de mission), Lingelser Jean-Paul (membre CESA, prés. hon. CRAV, prés. Sté amis de la Cathédrale), Lorber Jean-Marie (prés. Liederbronne), Lorentz Georges, Louchart Sophie, Lux Pascale (vice-prés. ABCM), Marjollet Jean-Pol (ABCM Mulhouse), Matt Alfred, Matzen Raymond (dir. institut de dialectologie alsacienne hon., écrivain), Maulin Eric (prof. de droit public), Meiss Christine (écrivain, prés. de la Société des écrivains), Merg Pierre (Maire-Adjoint), Messmer Elisabeth, Messner Francis (dir. de recherche CNRS), Meyer Jean-Marc, Meyer Jean-Pierre (Maire honoraire), Meyer Joseph, Moebel Michel, Morgenthaler Rémy (écrivain), Muckensturm Damien (ingénieur), Nick Jean-Marie (journaliste, prés. hon. Ass. Châteaux forts et villes fort. d'Alsace), Nicola Jean-Jacques, Nisslé André (prés. de l'ACPA), Ohl Alexandra, Ohresser André, Ott François (analyste-progr.), Patris Jean-Paul (animateur tables de patois), Père Schneider (dir. hon. collègue des Missions Africaines), Peter Armand (éditeur), Peter Jean (prés. OMA), Pfertzel Sabine, Philipps Eugène (écrivain), Piela Raymond (artiste), Plasseraud Yves (prés. du GDM), Pluskota Jean (secrétaire ANHR), Rebert Robert, Reff Mathieu, Reff Sylvie (écrivain), Rémy Sylvain, Reppel Norbert, Reutenauer Jean-Jacques (pasteur, inspecteur ecclésiastique), Roeck Bernard, Roos Alain, Roser Thierry (producteur/réalisateur), Roth Christian (metteur en scène), Roth M-L (prof. Emérite), Sarg Freddy (pasteur, insp. ecclésiastique), Schaeffer Pierre, Schaeffer Roland, Schaffner François (prés. Culture et Bilinguisme), Sadarnac Yamina, Schalk Gilbert, Schall Jeanine, Scherb Henri (prés. Heimetsproch un Tradition), Schilling Jean-Dominique, Schmal Robert, Schmitt

Georges, Schmitt Marcel, Schmitt-Troxler Evelyne (Adjointe au Maire de Mulhouse), Schneider Charles, Schneider Gérard (pédagogue), Schneider Marc (dir. Collège hon.), Schneider Marthe, Schultz Marc, Schweitzer Raymond, Schwengler Bernard (doct. en sciences po.), Schwengler Jean (prof. de philo. retr.), Seguin François, Seguin-Wollenschneider Marthe, Sellier Guy, Sengelin Frédéric (avocat), Siffer Roger (dir. de théâtre), Société des amis de la culture bilingue en Alsace, Sorg Jean-Paul (philosophe), Spegt Marcel (Prés. Féd. du Théâtre Alsacien), Spitzer Sylvie, Stahl Marie-Thérèse, Steiger Dominique, Steiner Daniel (pasteur), Stemmer Aline (dir. ABCM Haguenau), Stengel André (prov. hon), Stern André, Stricker Bertrand (pasteur hon.), Teychenné Marc (conseiller nat. UDF), Thuet Jean-Jacques, Uhlich Jean-Georges (CM), Uhring Henry, Usselmann Marcel, Vierling André, Vigée Claude, Vogler Bernard (dir. hon. Institut histoire de l'Alsace), Waag François (historien), Walch Agathe (psychiatre), Walch Christophe (artiste), Waltz Georges (membre du CESA), Wantz Marc, Weber Manuel, Weckmann André (écrivain), Weiss François (doct. en linguistique), Weiss Jacqueline (enseignante retr.), Weiss Richard (prés. hon. ABCM), Weller Christian (angliciste), Wencker Helga, Weidmann Gérard, Weissinger Alain, Wencker Jean, Wendling Edmond, Wendling Ruth (CM de Mutzig), Westermann Charles (prov. hon.), Wild Claude, Willig Francis (vice-prés. Ligue Alsace de Football), Willmé Daniel (prés. UPA, 1^{er} Adjoint au Maire de Guewenheim), Winter Conrad (écrivain), Wittmann Bernard (historien), Winstein Ernest (Pasteur), Witzmann Leilla (CM de Haguenau), Woehrling Jean-Marie (prés. de l'I.D.L.), Wollbrett Jean-François (prés. AJFE), Zamolo Claudine, Zeh Edmond, Zehr Yves (prés. COOP Alsace), Zeller Roland (physicien),

Société des amis de la culture bilingue en Alsace

Gesellschaft der Freunde der zweisprachigen Kultur im Elsass
3 rue des Missions Africaines 67500 Haguenau

Bulletin d'adhésion

Je soussigné(e) adhère à la Société des amis de la culture bilingue en Alsace (cotisation annuelle de 20 Euro), fonction (évent.).....

.....adresse.....

.....e-mail.....

Date : Signature :

Extraits des statuts

Article 2. Objet

L'association a pour objet la défense, la promotion et l'illustration de la langue régionale (allemand dialectal alsacien et allemand standard), du bilinguisme (français/langue régionale), de l'identité et de la culture d'Alsace, dans le cadre d'une identité française et européenne, ouverte et plurielle. Elle s'abstient de toute activité politique.

Article 3. Moyens d'action

Pour réaliser son objet l'association se dote notamment des moyens d'action suivants :

- création, production, animation et diffusion culturelles,
- actions informatives, pédagogiques et revendicatives auprès des pouvoirs publics, de la classe politique, des médias et plus généralement de la population alsacienne,
- contribution au débat sur la question linguistique et culturelle alsacienne.

Don : Une dernière attention SVP. Pour nous aider à compenser les charges occasionnées par cette opération d'une assez grande ampleur, vous pouvez néanmoins, si vous ne souhaitez pas adhérer, verser **un don** sous forme de chèque à l'ordre de la Société des amis de la culture bilingue en Alsace 3 rue des Missions Africaines 67500 Haguenau